

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SORIGNY

Montbazon

SUDT-UP - 02/2019 - PJC - M:ISUP-A-jour\PalC\Sorigny\Sorigny.WOR

Veigné

Saint-Branches



Vu pour être annexé à la
délibération du Conseil Municipal
en date du
approuvant la révision n° 1
du P.L.U.
Le Maire

Direction
Départementale des
Territoires

Echelle
1/5 000 e

Documents graphiques
Servitudes d'Utilité Publique
Secteur Nord

1/3

LÉGENDE :

AS1 : Protection des eaux potables et minérales

- Captage
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection éloignée

T1 : Voies ferrées

Ligne SNCF

Zone de protection

Servitude T4 = Emprise servitude T5

T5 : Aéronautique

Pistes aérodromes

Emprise de la zone de dégagement

T7 : Aéronautique

T7d5f : 24kms autour de l'aérodrome de
Tours-St-Symphorien en dehors de
la zone de protection T5

Extérieur des zones de dégagement

T7civ : Concerne l'ensemble du territoire français
en dehors de la zone de protection T5



LGV SEA vers Tours



Ligne 90kv N°1 LARCAI-SORIGNY
Ligne 90kv N°1 LA GODINIÈRE-SORIGNY

Copyright : IGN BDParcellaire
Sources : DDT37
Copyright : DDT37